

**SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE,
LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE**

Rapport d'activités 2006
Version du 9 janvier 2007

INTRODUCTION

Les activités du Service sont présentées selon le **plan** adopté pour la programmation 2006-2007, légèrement adapté depuis sa présentation à la Commission d'accompagnement afin de mieux faire ressortir les statuts distincts des différents travaux menés.

- L'action 1 de la programmation concerne le **suivi général du rapport bisannuel** du Service, dont l'objectif est de faire connaître le plus largement possible l'existence et le contenu du rapport afin qu'il devienne une contribution réelle au débat et à l'action politiques.
- Les actions 2 à 13 inclus concernent des **thématiques particulières**.
 - o Quatre d'entre elles font l'objet de **concertations approfondies** : les actions 2 (aide à la jeunesse), 3 (insertion professionnelle pour les publics très fragilisés), 4 (accès à l'énergie), et 5 (formation des professionnels) :
 - deux concertations prolongent le travail réalisé précédemment par le Service et ses partenaires (aide à la jeunesse et insertion socio-professionnelle)
 - deux concertations entament une réflexion (accès à l'énergie et formation des professionnels)
 - o Cinq d'entre elles font, plus modestement, l'objet d'un suivi et donc de **concertations plus ponctuelles** : les actions 6 (santé), 7 (logement), 8 (enseignement), 9 (justice), 10 (représentation de la pauvreté dans les medias). Un suivi a aussi lieu dans le domaine de la culture, non initialement programmé (action 11).
 - o Et enfin deux actions ont un **statut particulier** car elles prennent d'autres formes que les concertations classiques. L'action relative à l'Europe (12) et celle intitulée 'connaissance et indicateurs'(13) .
- Les actions 14 et 15 concernent des **activités plus 'internes'** même si leurs résultats sont destinés au grand public : la documentation et le site d'une part, la publication d'un rapport d'activités annuel d'autre part.
- L'action 16 regroupe les éléments **moins programmables** : 'répondre à des demandes diverses'.

En fin de rapport, pour mémoire, les activités internes au Service et celles liées au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme sont mentionnées.

1. ACTION 1 : SUIVI DU RAPPORT « ABOLIR LA PAUVRETE. UNE CONTRIBUTION AU DEBAT ET A L’ACTION POLITIQUE »

1.1. Suivi prévu par l’accord de coopération

▫ Le troisième rapport bisannuel du Service a été transmis au président de la Conférence interministérielle pour l’intégration sociale à la fin de l’année 2005. Le Service a présenté le rapport à la CIM intégration dans la société/intégration sociale du 8 février 2006.

Le Service a aussi été invité à présenter le rapport à l’intercabinets du 12 janvier, en préparation du Conseil des Ministres du 13 janvier au cours duquel il a été décidé d’organiser des rencontres avec les cabinets des ministres concernés pour dynamiser la procédure de suivi du rapport prévue dans l’accord de coopération.

Des **rencontres trilatérales** avec les cabinets des ministres concernés, le cabinet du ministre de l’intégration sociale et le Service, accompagné d’une délégation de partenaires, ont été organisées. En 2006, 32 rencontres de ce type ont eu lieu. (Voir annexe I : état des lieux des rencontres avec les cabinets fédéraux, régionaux et communautaires)

Cette manière de faire a demandé un travail de « découpage » du rapport selon les compétences du ministre concerné. Rappelons en effet que le rapport, rédigé sur la base de concertations avec des acteurs de terrain, adopte un plan qui reflète davantage les préoccupations de ceux-ci que la répartition des compétences.

Pour chacune des rencontres, le Service a pris contact avec des associations ayant participé à la réflexion sur la thématique dont question. Il a demandé aux cabinets rencontrés d’envoyer une réponse écrite au Service et à ses partenaires.

Pour chaque rencontre, le Service a rédigé un compte rendu.

Le Service a ensuite rassemblé toutes ses notes et toutes les réponses écrites en un seul document, bâti selon le même plan que le rapport « Abolir la pauvreté », en adoptant donc à nouveau une logique plus proche du terrain. Cet état provisoire des rencontres, qui donne un aperçu de l’ensemble des réponses des cabinets rencontrés, a été présenté à la Conférence interministérielle du 13 décembre 2006. Il a ensuite été envoyé pour vérification et actualisation à tous les cabinets y ayant contribué, l’objectif étant de faire parvenir cette note de réponse au rapport bisannuel à ceux qui y ont travaillé avec le Service et de la placer sur le site www.luttepauvrete.be, début février 2007.

C’est la première fois que les réponses des politiques au rapport bisannuel du Service sont ainsi rassemblées et donc accessibles tant aux acteurs de terrain qu’aux responsables politiques. Cela constitue une base pour la poursuite du dialogue ‘terrain-politique-terrain’.

Le dialogue se poursuit d’ores et déjà avec certains cabinets (voir annexe I)

Les avis des instances consultatives à qui les Gouvernements en ont demandé un figure en annexe de cette synthèse provisoire des réponses politiques : avis demandé par le Gouvernement fédéral au Conseil national du travail et au Conseil central de l’économie ; avis demandé par le Gouvernement flamand au VLOR et avis demandé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale au Conseil économique et sociale de la Région (tous ces avis sont disponibles sur le site www.luttepauvrete.be)

- Le Service a présenté le rapport à différentes **commissions parlementaires** :

A la Chambre

- Commission de la Santé publique : Rapport du service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale «Abolir la pauvreté – une contribution au débat et à l'action politique» : Echange de vues, 15 février 2006.
- Comité d'avis pour l'émancipation sociale : Les aspects de genre du rapport 2005 «Abolir la pauvreté – Une contribution au débat et à l'action politiques», 13 février 2006.

Au Parlement de la Région wallonne

- Commission de l'Action sociale et de la Santé: Audition de Mme De Boe, Centre pour l'Egalité des Chances : Présentation des recommandations du Rapport bisannuel dans sa partie wallonne. Echange de vues, 22 mai 2006.
- Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes: Audition de Mme Emmanuelle Devillé, collaboratrice scientifique du Service pauvreté au Centre d'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Echange de vues, 9 mai 2006.

Au Parlement de la Communauté française

- Présentation du rapport 2005 à la IIIème session du Comité mixte de coopération interparlementaire entre le Parlement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc : Questions et problèmes sociaux : La lutte contre la pauvreté en Communauté française Wallonie-Bruxelles, du 6 mars au 8 mars 2006.

N.B. Nous ne mentionnons ici que les présentations par le Service. Le rapport a été évoqué à plusieurs reprises au sein de commissions, en-dehors de toute intervention du Service (voir site www.luttepauvrete.be)

1.2. Autres activités de suivi du rapport

* **Présentation** du rapport (ou d'une partie de celui-ci) sous forme d'**exposés** ou de **participations à des débats**

- au groupe 'permanent armoede overleg' (30 janvier)
- lors d'une soirée organisée par la Ligue des droits de l'homme à Tournai (en particulier la partie relative à l'enseignement) (6 février)
- à l'Ulg, cours de droit de l'aide sociale (14 février)
- au groupe de réflexion 'Précarités-Santé mentale' de la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale (en particulier la partie relative à l'enseignement) (16 mars)
- à l'Observatoire de la santé du Hainaut, à Havré (20 avril) (préparation le 30 mars avec l'Observatoire)
- à une soirée organisée à Bruges par ATD Quart Monde (25 avril)
- au groupe 'Précarités-Santé mentale' de la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale (en particulier les parties relatives au logement et à la santé) (18 mai)
- à la journée d'étude organisée par la province de Flandre occidentale sur 'santé et pauvreté' (30 mai)

* Le Service a rédigé 4 **articles** pour faire connaître le rapport ou une partie de celui-ci. Trois sont parus en 2006, deux autres paraîtront début 2007.

- Devillé Emmanuelle, Martin Thierry. Abolir la pauvreté : pour une politique émancipatrice. Dans : *Politique : Revue de débats*, n°44, avril 2006, pp 58-63 (disponible sur le site www.luttepauvrete.be)
- Martin Thierry. Santé et pauvreté : quelle(s) prévention(s) Dans : *Hainaut Prévention Info*, n°5, Août 2006, p1 (disponible sur le site)
- Devillé Emmanuelle, Martin Thierry, Termote Henk. Armoede uitbannen : voor een emancipatie beleid. Dans : *De gids op maatschappelijk gebied* , 10, décembre 2006, pp.5-11.
- A paraître : Henk Termote (2006), Arbeid, een kwetsbaar sociaal goed in de strijd tegen armoede. Dans : *Over.Werk*, 4.

N.B. Nous ne mentionnons ici que les articles rédigés par le Service. D'autres publications ont donné un écho au rapport sans demander une contribution spécifique au Service (voir liste en annexe II)

2. ACTION 2 : SOUTENIR LE DIALOGUE RELATIF A L'AIDE A LA JEUNESSE EN COMMUNAUTE FRANCAISE ET COMMENCER UNE CONCERTATION SUR LA BASE DE CE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES DU COTE NEERLANDOPHONE

2.1. Poursuite du dialogue en Communauté française

Le Service a apporté son soutien à l'organisation de 9 réunions du groupe 'Agora', à laquelle une trentaine de personnes sont invitées. Les participants, après avoir échangé sur le premier contact entre une famille et un SAJ (Service de l'aide à la jeunesse) ont poursuivi la réflexion en abordant cette fois le premier contact avec un SPJ (Service de protection judiciaire). La notion de danger y est centrale puisque c'est un des éléments, avec la non-collaboration, qui justifie le passage à l'aide contrainte.

La Communauté française ayant commandé une recherche à l'université de Mons sur cette notion de danger, le groupe a décidé d'inviter les chercheurs à présenter une synthèse de leurs travaux (réunions de février et d'avril).

La réunion du mois de mars a été annulée car tous les membres du groupe Agora ont participé à la journée de clôture des carrefours de l'aide à la jeunesse.

En mai, le cabinet de la ministre de l'Aide à la jeunesse a présenté au groupe Agora un projet de note du Gouvernement de la Communauté française.

En juin, les associations ont demandé de repartir du concret, des expériences vécues, selon la méthode adoptée jusqu'ici par le groupe Agora. En septembre, un directeur de l'aide à la jeunesse a présenté un dossier pour relancer la réflexion sur le premier contact avec le SPJ. Les rencontres d'octobre et de novembre ont porté sur l'opportunité d'envoyer à la famille une copie du rapport transmis au parquet et au juge, question débattue suite à la demande d'avis de la Ministre au Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse sur ce point.

En décembre, le directeur de l'aide à la jeunesse a poursuivi la présentation du dossier entamée à la réunion de septembre.

2.2. Concertation avec les associations des Communautés française et flamande

Le Service a cette année préparé la concertation avec des associations des Communautés flamande et française. La note de synthèse des travaux menés par le groupe Agora en Communauté française a été traduite. Des contacts ont été pris avec des associations : une douzaine se disent intéressées par une telle démarche. Tout en disant qu'elles participeront à une rencontre sur cette thématique vu son importance, la plupart d'entre elles précisent cependant qu'elles n'ont pas les forces de s'engager dans une concertation soutenue. Début 2007, le Service organisera une rencontre.

3. ACTION 3 : CONCERTATION RELATIVE A L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE POUR LES PUBLICS TRES FRAGILISES

Le Service a lancé une concertation sur l'insertion socioprofessionnelle qui se réunit depuis le mois de juin 2006.

Ce groupe s'est réuni les 30 juin, le 10 octobre, le 22 novembre et le 18 décembre 2006.

3.1. Etat et étapes de la réflexion

La réflexion du groupe de concertation a, jusqu'à présent, porté sur trois questions :

- La délimitation du sujet :

Les premières réunions ont été consacrées à la délimitation du sujet de réflexion. En effet, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle recouvre des réalités disparates, tant du point de vue institutionnel que du point de vue des publics visés par les mesures. C'est à ce point vrai que le groupe a finalement opté pour une approche très large de la thématique, de façon à ne pas exclure, ni des pratiques particulières, ni des publics spécifiques.

- Réflexion sur le contexte plus large de la politique de l'emploi :

Les participants au groupe de concertation ont souhaité, avant d'aborder le sujet de l'insertion socioprofessionnelle proprement dite, se pencher sur le contexte dans lequel cette activité se déploie. Il s'agissait donc d'interroger les déterminants de l'aide à l'accès à l'emploi telle qu'elle est conçue dans le cadre de la politique européenne de l'emploi et dans un contexte d'économie globalisée.

- Réflexion sur l'approche méthodologique :

Le groupe a longuement réfléchi à l'approche méthodologique la plus pertinente à adopter. Etant donné l'ampleur du thème traité, cette question s'est révélée cruciale : suffisamment souple pour ne pas enfermer pas le débat dans une grille d'analyse trop rigide, la méthode doit veiller à l'implication de tous les acteurs concernés, avec une attention particulière pour l'expérience des personnes en situation de pauvreté.

3.2. Méthodologie et objectifs

La méthodologie retenue consiste à partir de la situation concrète de quelques personnes (dans les trois régions) dont le témoignage sera recueilli de manière « compréhensive », par un travailleur du Service et retranscrit intégralement pour le groupe de concertation. Il est également prévu d'adopter une démarche semblable à partir du témoignage de travailleurs

dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle qui présentent la situation de personnes qu'ils accompagnent.

L'interview sera basée sur un guide d'entretien contenant des questions assez générales pour laisser à la personne la possibilité d'organiser son récit, mais suffisamment précises pour recueillir un maximum d'informations concernant son parcours. Le guide d'entretien sera élaboré avec le groupe de concertation.

Le groupe de concertation pourra alors, sur la base de ces témoignages :

- analyser l'ensemble du parcours de la personne ;
- pointer les difficultés, les moments de rupture, etc. mais aussi les éléments positifs ;
- analyser les interactions entre différents dispositifs ;
- établir des liens entre ces situations particulières et une réflexion plus générale sur l'ISP dans les trois régions (ses objectifs, les moyens qu'elle met en œuvre pour les atteindre, etc.).
- établir des liens entre ces situations particulières et une réflexion plus générale sur la politique de l'emploi développée au niveau européen.

Les travaux du groupe seront repris dans une note construite ensemble et régulièrement remaniée en fonction de l'évolution des débats.

3.3. Volet « information »

En outre, un travail d'information du groupe a été entrepris :

- Une présentation du dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle par un représentant du Forem a déjà eu lieu en décembre 2006.
- Des représentants du VDAB et de l'Orbem/BGDA seront invités au début de l'année 2007 à présenter l'action développée par leurs organismes.

4. ACTION 4 : CONCERTATION RELATIVE A L'ENERGIE

Dans le contexte de la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité et du nombre croissant de ménages qui font face à des dettes d'énergie, le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, à la demande d'associations de terrain, a lancé en juin dernier une concertation sur **l'accès pour tous à l'énergie**. Cette matière relève de compétences fédérales et régionales. Le groupe de concertation s'est réuni trois fois en 2006. Une quinzaine de partenaires des différentes Régions - associations où les personnes pauvres se reconnaissent, organisations sociales et écologiques - en font partie. Le nombre de participants à chaque rencontre avoisine la trentaine.

Les problèmes et les angles d'attaque sont divers.

Avant tout, la libéralisation des marchés est source de nouveaux problèmes et suscite l'inquiétude des associations partenaires de la concertation. L'expérience en Flandre, dont le marché est libéralisé depuis le 1^{er} juillet 2003, est très éclairante, mais guère rassurante à ce sujet. La libéralisation complexifie l'accès à l'énergie (contractualisation, démultiplication des composantes des factures, conditions contractuelles et tarifaires pas toujours claires, ...). Elle donne lieu à des pratiques de démarchage parfois malhonnêtes (mensonges, pressions, usurpation de signature, ...). Elle fragilise les ménages à moindre revenu qui représentent un risque financier pour les entreprises. Elle engendre des erreurs ou retards administratifs. Par

ailleurs, les informations adaptées à un public précaire manquent. Pour toutes ces raisons, cette problématique est centrale en ce début de concertation.

La persistance de la pauvreté en Belgique joint à l'augmentation des prix des énergies confronte un nombre croissant de ménages à des factures d'énergie lourdes pour leur budget. Des mesures ont été prises au niveau fédéral (tarif social, fonds social mazout, allocations de chômage) pour aider les ménages en difficulté. Parallèlement, les Régions ont mis en place des systèmes destinés à protéger les ménages de la coupure du gaz ou de l'électricité (compteurs à budget et/ou limiteurs de puissance). Les mesures et systèmes mis en place répondent cependant imparfaitement aux problèmes rencontrés et n'empêchent pas que des ménages n'aient pas accès à l'électricité ou au gaz.

Enfin, les ménages précaires sont le plus souvent locataires de logements peu performants énergétiquement (mauvaise isolation, mauvaise ventilation, humidité,...) et leurs équipements électriques sont généralement très énergétivores, car les appareils « classe A » sont hors de leur portée. Leurs factures énergétiques en sont d'autant plus élevées. C'est pourquoi, des associations environnementalistes et sociales prennent part à la concertation, afin de réfléchir ensemble aux mesures existantes (le fonds de réduction du coût global de l'énergie au niveau fédéral, les primes dans les différentes Régions et le dispositif MEBAR en Région wallonne) et à celles à prendre en vue de soutenir l'utilisation rationnelle de l'énergie des ménages précaires.

Dans le cadre de la mise en place de la concertation, **une note** a été rédigée qui **reprend l'ensemble des mesures fédérales et régionales à caractère social ou socio-environnemental**. Cette note est disponible sur le site du service : www.luttepauvrete.be.

Par ailleurs, à la demande des associations participant à la concertation et, étant donné l'urgence de la situation, sans attendre le prochain rapport bisannuel, **les ministres dont les compétences ont trait à l'accès à l'énergie** (ministres de l'énergie, mais aussi de la protection de la consommation, des affaires sociales, ...) **ont été interpellés**. Quatre demandes leur ont été adressées : davantage d'informations adaptées au public précarisé par rapport à la libéralisation, un contrôle effectif et contraignant des pratiques des acteurs des marchés, la mise en place au plus vite d'un service unique de médiation pour l'énergie, un tarif social qui soit automatiquement octroyé aux ayants-droit et qui soit le plus bas du marché. Les ministres wallon et flamand en charge de l'énergie ont répondu par courrier. L'appel a ensuite fait l'objet d'un **communiqué de presse**, qui a rencontré l'intérêt des médias francophones, surtout : articles de presse, intervention radiophonique, reportage dans le Journal Télévisé de La Une. En Flandre, le sujet est moins neuf et est régulièrement porté par des associations qui militent activement pour un droit à l'énergie.

Enfin, en marge de la concertation, les collaborateurs responsables de la thématique relative à l'accès à l'énergie participent régulièrement à des activités organisées par d'autres instances, tels des **colloques** et **séminaires**. Ils ont par ailleurs pris une part active dans l'animation, au mois de mai 2006, d'une journée nationale d'échanges d'expériences sur le droit à l'énergie, organisée en Flandres par le PRISO, et ont également fait un exposé sur le même thème lors de l'Université Populaire d'ATD Quart Monde d'octobre 2006.

5. ACTION 5 : FORMATION DES PROFESSIONNELS

5.1. Pour mémoire: l'objectif de l'action

Dix ans après le Rapport Général sur la Pauvreté, le Service de lutte contre la pauvreté consacre une orientation de son troisième rapport bisannuel (décembre 2005) à la formation. Les résolutions et pistes qu'il développe dans cette orientation émanent de commentaires et propositions issus de diverses rencontres préparatoires à ce rapport, mais n'ont pas fait l'objet d'une concertation spécifique.

L'objectif est, dans le cadre d'un groupe de concertation, d'échanger sur les besoins et priorités en matière de formation, de mettre en avant des objectifs et de voir comment ceux-ci peuvent être atteints.

5.2. Activités du groupe de travail en 2006: travail d'exploration et concertation

Le travail de reconnaissance du terrain s'est fait par l'intermédiaire :

- D'une étude limitée de la littérature
- des contacts bilatéraux avec des témoins privilégiés :
 - Réseau flamand des associations où les personnes pauvres prennent la parole : Madame Katlyn De Valck (6/3/2006)
 - VLIR¹ (Conseil interuniversitaire flamand) : Madame Danielle Gilliot, groupe de travail 'Egalité des Chances' (11/5/2005) + explication par le Service de l'action autour de la formation lors de la rencontre du groupe de travail 'Egalité des Chances' du 20 juin 2006
 - VLHORA² (Conseil flamand des hautes écoles) : Monsieur Jan Geens (31/5/2006)
 - Observatoire de la Santé du Hainaut : Dr Anne-Marie Berghezan (20/6/2006)
 - Xios Hogeschool : Madame Ria Rector (12/7/2006)
 - UHasselt : Professeur Marjan Vandersteen (17/7/2006)
 - ATD Quart Monde/ATD Vierde Wereld : Dr Pierre Hendrick (28/7/2006)
 - K.U.Leuven : Professeur Sabine Van Huffel (17/8/2006)
 - V.U.B. : Professeur De Metsenaere et d'autres membres de l'équipe 'Diversité' (21/8/2006)
 - Ugent : Monsieur Ghislain Verstraete (1/9/2006)
 - (Restent à contacter : l'université d'Anvers, ...);
- la participation à un après-midi d'étude sur la diversité dans la formation des enseignants, organisé par le ministre flamand du travail, de l'enseignement et de la formation, Frank Vandenbroucke, le 7/6/2006

Décision fut prise de débiter un **cycle de rencontres de concertation** autour du thème 'pauvreté et formation des professionnels dans le secteur de la santé'. Différents facteurs ont inspiré ce choix. Les travaux du groupe de concertation 'santé' se réunissant au sein du Service ont montré l'importance du thème de la formation et, dès lors, d'une réflexion et d'une concertation spécifiques sur ce sujet. Différentes activités nous avaient déjà été signalées concernant la formation dans le secteur de l'enseignement et la formation des intervenants sociaux.

¹ Vlaamse Interuniversitaire Raad.

² Vlaamse Hogescholeerraad.

En août 2006, le Service rédigea une note esquissant la problématique et le contexte et proposant des pistes de discussion. Deux réunions de concertation ont eu lieu depuis, à savoir le 20 octobre 2006 et le 8 décembre 2006. Une vingtaine de personnes y ont chaque fois pris part : personnes issues d'associations où les personnes pauvres se reconnaissent, d'instituts d'enseignement ou de formation, ainsi que des travailleurs du secteur de la santé opérant sur le terrain, néerlandophones aussi bien que francophones. Durant ces rencontres, des points d'attention ont été soulignés pour l'instauration de formations : autant généraux (comme, par exemple, l'ouverture à l' 'autre' et le travail sur les attitudes) que spécifiques à la formation de base (comme, par exemple, la nécessité du contact avec le terrain et d'un accompagnement solide). Des obstacles qui empêchent la mise en place de formations ont également été soulignés, comme, par exemple, le manque de temps et de personnel qualifié, le caractère souvent facultatif de la formation, ...

L'objectif poursuivi dans le cadre de cette concertation est double. D'une part, après approbation des participants, les résultats de la concertation seront repris dans le prochain rapport bisannuel du Service, qui sera publié à la fin de l'année 2007. D'autre part, à la demande des participants, la réflexion peut être poursuivie à plus long terme et les moyens réévalués. Ainsi, il a déjà été demandé d'organiser un échange de pratiques intéressantes.

Il faut également signaler que, en marge du groupe de concertation, le Service est **membre de la commission d'accompagnement du projet 'Armoede In-Zicht'³**, un projet commun du Réseau flamand des associations où les personnes pauvres prennent la parole et de Welzijnzorg. Le projet vise à soutenir les organisations de terrain, les établissements d'enseignement, les institutions politiques, les pouvoirs locaux, les services publics, ... en proposant des 'kits de formation' sur (le vécu de) la pauvreté. La commission d'accompagnement se réunit environ quatre fois par an pendant la durée du projet (3 ans : de décembre 2005 à décembre 2008). La première réunion a eu lieu le 6 juin 2006, la deuxième le 14 novembre 2006.

6. ACTION 6 : SANTE

1. Pour rappel: l'objectif de l'action

Avant 2003, le groupe de travail "Santé" a participé à une étude sur l'accessibilité des soins de santé, réalisée par l'Université de Gand à la demande du ministre des Affaires Sociales. Par la suite, ce groupe a collaboré aux travaux destinés à préparer le chapitre consacré à la santé dans les rapports bisannuels du Service.

Les associations qui s'étaient impliquées dans l'étude ont insisté pour obtenir une réponse politique aux résultats de celle-ci. A l'initiative du Service, une rencontre a été organisée le 30 novembre 2005 au cabinet du Ministre Demotte, où le cabinet du Ministre Dupont était également représenté. Lors de cette réunion, il a été demandé aux deux cabinets de fournir une réponse écrite aux propositions du rapport bisannuel de décembre 2005, qui reprend un large éventail de pistes concrètes pour combattre les inégalités socio-économiques de santé.

³ 'Pauvreté en vue'.

2. Activités du groupe de travail en 2006: vers une dynamique terrain-politique-terrain

Fin mars 2006 (version en français) et fin avril (version en néerlandais), le Service a reçu une **note du cabinet Demotte**. Cette note, intitulée 'Note d'orientation et de synthèse des mesures prises et à prendre dans le cadre de la problématique de l'accès aux soins de santé et de l'exclusion sociale', analyse de façon détaillée les diverses propositions du rapport bisannuel du Service. Le cabinet Demotte marque son accord pour ce que se tiennent régulièrement des échanges d'idées informels avec les associations de patients et les associations de lutte contre la pauvreté. Il accepte aussi d'impliquer l'administration dans cette concertation.

A la suite de cette note et pour préparer une prochaine rencontre avec les cabinets, le Service a organisé une réunion de concertation le 26 juin 2006. Elle a réuni 20 personnes de 15 organisations différentes. Une série d'acteurs qui, en d'autres temps, participent à la concertation n'ont pas été invités dans la mesure où leur secteur majeur d'activités ne relève pas des compétences du Ministre Demotte. Les mutuelles n'ont pas été conviées non plus car elles entretiennent déjà de multiples contacts avec le cabinet. Le 1er août 2006, une première prise de contact a eu lieu entre le Service et les couples des associations de patients: la Ligue des Usagers de Services de Santé et la Vlaams Patiëntenplatform.

Une **deuxième rencontre avec les cabinets des ministres Demotte et Dupont** s'est déroulée le 9 novembre 2006. Pour la préparer, le Service a organisé une réunion le 13 octobre 2006. Lors de l'échange du 9 novembre avec les cabinets, durant lequel les administrations étaient aussi présentes, les réactions des associations à la note du Cabinet Demotte ont été transmises et discutées.

Une **troisième rencontre avec les mêmes cabinets** et administrations est prévue pour le 8 février 2007. Deux points ont été mis à l'agenda par les cabinets:

- La santé mentale, étant donné qu'elle a été peu abordée lors de la dernière réunion;
- Les compétences du CPAS dans le domaine de la santé. Ce dernier point devrait être débattu sur la base d'une note écrite promise par le cabinet Dupont. Il s'agit en réalité d'un complément à la note du cabinet Demotte.

Considérant, d'une part, l'aspect multiple de la problématique de la pauvreté et de la santé mentale et d'autre part, l'indisponibilité de la note relative aux CPAS, le Service a demandé de ne traiter que du thème de la pauvreté et de la santé mentale le 8 février.

Pour préparer cette rencontre, le Service a organisé une réunion le 15 décembre 2006. Un certain nombre d'organisations concernées par la problématique ont participé pour la première fois à une concertation du Service. A la demande des participants, une seconde réunion préparatoire aura lieu le 19 janvier 2007.

Par rapport à la dynamique terrain-politique-terrain, il faut souligner que:

- les cabinets fédéraux compétents en matière de santé sont d'accord de participer à des rencontres de concertation sur une base régulière (p.ex. 2x/an) avec les associations de patients et des organisations de lutte contre la pauvreté.
- les administrations sont associées à cette concertation, ce qui est important pour assurer une continuité.

7. ACTION 7 : LOGEMENT

7.1. L'habitat permanent dans les zones touristiques

- 09/05 : participation à une réunion d'explication et de lancement du projet d'évaluation du « Plan HP » relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques wallons, organisée par la DIIS (Namur)

Les résultats d'une concertation initiée en 2004 sur ce type d'habitat en Flandre et en Wallonie, interrompue en 2005 pour des raisons de programmation, ont été envoyés fin 2006 aux administrations flamande et wallonne afin d'actualiser les aspects législatifs de la note. Une dernière concertation sera organisée en 2007 avec les mêmes acteurs afin d'aboutir à une publication.

7.2. CIM Logement

- 12/01, 09/03, 18/05, 29/09, 21/11, 11/12 et 19/12 : participation au comité d'accompagnement du groupe de travail « Commissions paritaires locatives ». Ce groupe a pour objets d'établir un bail-type, de définir les tenants et aboutissants d'un nouvel organe de médiation entre locataire et propriétaire par l'étude simultanée de 3 projets pilotes et de dresser des grilles indicatives de loyers objectifs.
- 16/01 : participation au groupe de travail « Discriminations sur le marché locatif » (CIM Logement). Cette matière a ensuite été prise en charge par un autre département du Centre.
- 08/06, 24/11 : rencontre du Service et d'associations partenaires avec des collaborateurs de la Ministre de la Protection de la Consommation afin de débattre des solutions envisagées en matière de garantie locative en lieu et place du Fonds réclamé initialement par le terrain.

7.3. Le droit au logement à l'aune des compétences communales

Dans toutes les Régions, on constate une accentuation de l'ancrage communal des politiques du logement. A la demande de diverses associations, le Service a organisé une concertation (deux réunions) à l'approche des élections communales. Les partenaires de la concertation ont souhaité inventorier les outils dont la commune devait s'emparer pour contribuer à résorber la crise du logement. Le Service enverra début 2007 la note ainsi réalisée aux Unions des Villes et des Communes et à tous les nouveaux échevins du logement. Il la publiera à la même période sur son site internet

Il a tout d'abord été souligné avec insistance que la commune était un **acteur de création de logements** (construction et rénovation avec diverses aides régionales et fédérales, politique active en matière d'immeubles abandonnés, etc.). Par ailleurs, elle doit aussi être un **lieu d'accueil des plus précaires**. L'« effet NIMBY⁴ », observé dans certaines régions favorisées, est dénoncé. Avec, par exemple, l'absence de logements sociaux ou de transit sur

⁴ Not in My Backyard (littéralement: "pas dans mon jardin").

leur sol. Ainsi, si la **politique des logements publics** relève essentiellement de la Région, la commune peut s'y impliquer activement : mise à disposition de terrains de construction, détermination des besoins concrets de l'entité, etc. Des participants signalent aussi qu'au niveau européen, différentes villes ont accepté le label de « **Zone de protection des locataires en difficultés économiques** », s'engageant à ce qu'aucune famille ne soit expulsée pour des raisons économiques ou à cause de l'insécurité sociale. Il est plaidé pour que cette initiative soit adoptée par les communes belges. Le problème de la **garantie locative**, et particulièrement les pratiques hétéroclites des CPAS en cette matière qui relève de l'aide sociale, a été dépeint comme un obstacle très lourd, et souvent mésestimé, de l'accès au logement. En attendant la mise en place de mesures annoncées par le fédéral, les associations demandent que les CPAS soient plus rapides et plus souples dans leurs décisions lorsqu'ils sont sollicités pour aider à la constitution de cette caution. En ce qui concerne le droit à l'énergie, les partenaires s'interrogent fortement sur l'hétérogénéité des approches des **CLAC**⁵ en Wallonie et des **LAC**⁶ en Flandre : ils demandent à ce que de réelles enquêtes sociales soient effectuées lorsqu'il y a menace de coupure. Les débats du Service ont aussi abordé le thème omniprésent de la **qualité**. La commune peut frapper d'inhabitabilité le logement dont l'occupation présente un risque pour la santé publique. Il est néanmoins insisté lourdement pour que la lutte contre l'insalubrité soit liée à un relogement effectif et systématique, et n'aggrave pas la précarité des victimes. Trouver à se loger ressemble souvent, surtout pour les personnes précarisées, à un parcours du combattant. Obtenir des informations s'avère capital. Les acteurs de terrain demandent que chaque ville dispose d'une **structure d'information** avec une grande facilité d'accès et une attention particulière pour les plus fragiles sur le marché du logement : locataires (notamment de meublés), habitants permanents des équipements touristiques, candidats à un logement social, petits propriétaires, éventuellement âgés, qui pourraient être orientés pour rénover leur logement (primes) ou louer leur bien (AIS), etc.

8. ACTION 8 : ENSEIGNEMENT

8.1. Avis à propos de l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire et de la plus grande participation à l'enseignement maternel

Suite à l'article paru dans la presse selon lequel Christian Dupont, ministre de l'Intégration sociale, aurait l'intention de proposer au gouvernement fédéral d'abaisser l'âge de la scolarité obligatoire de 6 à 5 ans, le Service a reçu différents signaux d'inquiétude. Les associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent, en particulier, se sont exprimées quant à l'opportunité de la mesure annoncée. Pour ces motifs et aussi parce que la question de l'abaissement de l'âge scolaire est abordée dans le dernier rapport bisannuel, le Service a transmis une note au ministre, le 22 mai. L'accent y a été mis sur le soutien pré-scolaire et la maximalisation de la participation à l'enseignement maternel. Une copie de la note a été transmise à Frank Vandenbroucke, ministre flamand de l'Enseignement et à Marie Arena, ministre-présidente de la Communauté française chargée de l'enseignement obligatoire.

Le ministre flamand de l'Enseignement a ensuite demandé au Service un avis sur sa note adressée au gouvernement flamand, concernant les mesures visant à stimuler la participation à l'enseignement maternel. Vu qu'une réponse rapide était demandée, le Service n'a pas

⁵ Commission Locale d'Avis et de Coupure

⁶ Lokale Adviescommissie

organisé de larges concertations mais a recueilli des réflexions en bilatéral auprès des partenaires ayant participé aux travaux sur cette thématique. Ces réactions ont ensuite été rassemblées dans la note d'avis. Celle-ci aborde, outre le thème de l'abaissement de l'âge scolaire, d'autres questions relatives à l'enseignement en lien avec la lutte contre la pauvreté évoquées dans le dernier rapport bisannuel du Service. L'avis a été envoyé le 26 juin 2006.

8.2. Participation aux travaux de la plateforme de concertation locale de l'enseignement flamand, primaire et secondaire, de Bruxelles-capitale

Confrontées à la connaissance lacunaire de la relation entre la problématique de la pauvreté et l'enseignement dans le contexte spécifique de Bruxelles (haut taux de personnes faiblement scolarisées parmi les jeunes, ce qui augmente les risques de tomber dans la spirale de la pauvreté), les plateformes locales de concertation (LOP's) de l'enseignement de base flamand et de l'enseignement secondaire à Bruxelles ont estimé nécessaire de s'atteler elles-mêmes à un projet « enseignement et pauvreté ». Le groupe de réflexion commun qui en est issu a lancé l'idée d'ébaucher une charte pour les écoles flamandes à Bruxelles. En présentant les objectifs concrets de la charte à la signature des directions d'école, d'associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent et des parents, le groupe veut engager les différents partenaires dans la lutte contre la pauvreté. Au cours d'une première étape (2004-2005) des témoignages de personnes vivant dans la pauvreté et de professionnels ont été recueillis, les résultats ont été soumis aux publics cibles. Au cours d'une deuxième étape (printemps 2006), un dialogue ouvert a été organisé entre des professionnels de l'enseignement et des familles vivant dans la pauvreté. Les deux tables rondes organisées dans ce cadre ont donné l'input pour la confection d'une brochure et de la charte ensuite. Lors d'une dernière phase (automne 2006), la charte proprement dite a été rédigée. Trois thèmes principaux y sont évoqués : « Communication : investir dans une bonne communication accessible ; participer à des initiatives de l'école », « Les aspects financiers : prévenir, c'est mieux que guérir ; informer et planifier prévient les problèmes » et « L'école comme partenaire du réseau social : l'école est partenaire dans le réseau social des organisations de jeunesse ; les parents sont parties prenantes ».

Le Service ainsi que le Centre pour l'égalité des chances, ont participé à la table ronde (entretien préparatoire avec le président et l'expert des plateformes de concertation locale de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire, le 1^{er} février 2006 ; tables rondes des 25 avril et 2 juin). Le Service a collaboré à la rédaction de la charte tant sur le plan du contenu (rencontres des 24 octobre et 7 décembre) que sur le plan méthodologique (comment confectionner une telle charte ?).

8.3. Divers

Le Service a présenté l'orientation « enseignement » du rapport bisannuel lors d'une soirée organisée par la Ligue des droits de l'homme à Tournai, le 6 février.

Le Service a participé à

- un atelier à Molenbeek sur la pauvreté et l'enseignement, le 25 janvier, organisé par le CRI
- une journée d'étude sur les droits à l'école organisée par « School+ Platform voor een school zonder uitsluiting », le 31 janvier
- une journée d'étude sur le décrochage de l'enseignement organisée par le Centrum Nascholing Onderwijs, à Anvers, le 7 février

- une rencontre avec le Vlaams netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen, le 13 mars
- la journée de démarrage du VLOR sur l'égalité des chances et la qualité, le 8 février
- une journée d'étude sur l'enseignement 'inclusif' organisée par « School+Platform voor een school zonder uitsluiting », le 23 mars
- une journée d'étude et d'ateliers sur la ségrégation sociale dans l'enseignement, à Mons, le 20 avril

9. ACTION 9 : DIALOGUE AVEC LES ACTEURS DE LA JUSTICE

Une des demandes exprimées lors de la rencontre du Service et d'une délégation de partenaires avec le cabinet de la ministre de la Justice concernait la **communication**, qualifiée d'extrêmement difficile, **avec les magistrats**. Le Service a donc pris contact avec le **Conseil Supérieur de la Justice** afin de voir quelles seraient les possibilités d'avancer sur cette question. Deux perspectives sont ouvertes et seront concrétisées en 2007 :

- Suite à une demande du Service, une des tables rondes organisées dans le cadre du dialogue avec la société civile abordera la question de la pauvreté. Y seront invités : des magistrats (tribunaux de la jeunesse, du travail, juges de paix,...), des avocats et des associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent ainsi que le Service. Le Service collabore activement à la préparation de cette table ronde avec le CSJ et des associations intéressées ;
- une journée de formation des magistrats, consacrée à la pauvreté, est planifiée en 2007, le 15 mai. Le Service a pris part à la réunion de préparation organisée par le CSJ (11 décembre) au cours de laquelle ont été discutées les options de base de cette formation et une ébauche de programme.

Le Service a participé à la préparation d'un colloque sur l'accès à la justice organisé par 'Droit des jeunes', le 8 décembre, à la maison des parlementaires. Le Service y a fait une intervention, en duo avec l'association 'Recht Op' qui a publié un dossier sur cette question.

10. ACTION 10 : LA REPRESENTATION DE LA PAUVRETE DANS LES MEDIAS

Dès 1995, les auteurs du Rapport Général sur la Pauvreté (RGP) ont voulu susciter un changement de regard sur la pauvreté. Grâce au dialogue et la participation qui ont caractérisé ce document, les personnes pauvres n'étaient plus vues comme les bénéficiaires passifs de mesures sociales mais reconnues comme des concitoyens et des partenaires actifs de la politique de lutte contre la pauvreté.

Néanmoins, le thème de l'image de la pauvreté renvoie immédiatement au rôle des médias et, plus spécifiquement à celui des journalistes. Que penser plus de dix ans après la parution du RGP ? Le regard jeté sur la pauvreté a-t-il évolué au fil du temps ? Si oui, dans quel sens ?

Le Service a d'abord pris une série de contacts bilatéraux afin de baliser le thème (journalistes professionnels de différents types de médias, professeurs d'université, chercheurs...). Parallèlement, il a rassemblé du matériel (coupures de presse relatives à la pauvreté et extraits d'un reportage sur les travailleurs pauvres), destinés à faire réagir les futurs participants à la concertation envisagée.

Le 6 septembre, une réunion a eu lieu, rassemblant des personnes vivant la pauvreté, leurs associations, des journalistes (généralistes ou spécialisés), un publicitaire, etc. Les débats ont été extrêmement vifs et riches : nombreux sont les intervenants qui ont réclamé une suite qui pourrait prendre, par exemple, la forme d'une journée composée d'ateliers.

Cette suite devra être cependant envisagée en fonction des ressources humaines du Service et ne pourrait être programmée qu'à un moment où les impératifs du calendrier le permettent.

11. ACTION 11 : SUIVI DE L'ORIENTATION CULTURE DU RAPPORT « ABOLIR LA PAUVRETE »

Le Service, accompagné d'une délégation de partenaires, a rencontré le cabinet de la ministre de la Culture de la Communauté française, Mme Laanan, le 24 février afin de présenter les pistes relatives à l'accès à la culture contenues dans le rapport 2005.

Cette rencontre a donné suite à deux autres réunions, plus particulièrement axée sur le Décret sur l'action associative dans le champ de l'éducation permanente du 17 juillet 2003, la première a eu lieu le 21 juin, en présence d'associations, de membres de l'administration et du cabinet, la deuxième rassemblait, le 29 août, des représentants d'associations et de l'administration.

Une troisième rencontre, dont l'ordre du jour est plus général, aura lieu mi-janvier 2007 et a déjà été préparée avec des acteurs ayant contribué à la partie du rapport bisannuel concernant la culture, le 22 septembre 2006.

Le Service a participé au séminaire « Arts et Familles. Se connaître pour agir ensemble : la culture pour aller à la rencontre des plus pauvres » organisé par ATD Quart Monde (maison des Savoirs), les 2 et 3 juin.

12. ACTION 12 : INTEGRER LA POLITIQUE EUROPEENNE DANS LES PREOCCUPATIONS DU SERVICE ET DE SES PARTENAIRES

12.1 Projet de « Campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les questions de l'inclusion et de la protection sociale »

Le Service participe à un projet de « Campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les questions de l'inclusion et de la protection sociale ». Ce projet est coordonné par la Fondation « Pour la Solidarité », en collaboration avec le SPP Intégration sociale, le SPF affaires sociales et santé publique, le Conseil National du Travail et la Fondation Roi Baudouin.

Dans ce cadre, le Service est chargé d'organiser un séminaire destiné aux associations dans lesquelles les personnes pauvres se rassemblent. Celui-ci portera sur le processus d'inclusion sociale et la « méthode ouverte de coordination », qui prévoit l'implication de tous les acteurs concernés y compris les personnes victimes d'exclusion.

La préparation de ce séminaire est encore en cours, il aura lieu début 2007. Cette préparation a déjà nécessité plusieurs rencontres avec différents interlocuteurs :

- Ludo Horemans (European anti-poverty network), le 28 août 2006
- Ramon Peña-Casas (Observatoire social européen), le 13 septembre

- Elise Willame (représentante de la Belgique au Comité de protection sociale) et Muriel Rabau (Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Union Européenne), le 6 octobre.

12.2 Groupe « actions » et « indicateurs » du suivi du Plan d'action national pour l'inclusion

Le Service a participé à toutes les réunions du Groupe « actions » du suivi du Plan d'action national pour l'inclusion qui ont eu lieu les 30 janvier, 27 mars, 29 mai, 18 juillet, 03 octobre et 15 décembre 2006.

Les interventions du Service lors de ces réunions sont destinées à faire apparaître, dans le plan national belge, les préoccupations relayées dans le rapport bisannuel du Service.

Le Service a également pris une part active aux travaux du groupe « indicateurs ». Voir action 13 « connaissance et indicateurs ».

12.3 Divers

Le Service a participé à diverses réunions/ rencontres/ colloques :

- Il a assisté à une réunion d'information sur les PANincl au Conseil national du travail, le 16 juin.
- Il a donné une information sur le processus d'inclusion lors d'une rencontre organisée par PICUM (Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants), le 18 mai.
- Il a participé à la préparation et a assisté à la « Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté », qui a eu lieu les 12 et 13 mai.
- Il a pris part à un séminaire organisé par EAPN (European anti-poverty network), sur les normes standard en matière de revenu minimum et de fourniture d'énergie.

13. ACTION 13 : CONNAISSANCE ET INDICATEURS

13.1. Démarrage des deux projets de recherche dans le cadre du programme Agora de la politique scientifique.

Deux projets de recherche, initiés par le Service dans le cadre du programme fédéral AGORA, ont été approuvés et ont effectivement démarré en octobre et en novembre. Ces deux recherches concernent :

- la relation entre pauvreté et placement des enfants (en collaboration étroite avec les services d'Aide à la jeunesse des trois Communautés) ;
- la sous représentation des personnes pauvres dans les banques de données (en collaboration étroite avec le SPF Economie, Direction générale statistique et information économique).

Ces deux projets ont demandé une grande préparation de la part du Service qui s'est traduit notamment par diverses rencontres, parmi lesquelles :

- 13 janvier 2006 : rencontre, au SPP politique scientifique, des chercheurs intéressés par les deux projets du Service
- 29 mars 2006 : réunion du comité de sélection des projets Agora au SPF politique scientifique
- 21 juin 2006 : rencontre chercheurs de Gent (placement des enfants)
- 3 juillet 2006 : rencontre Riet Steel (placement des enfants)

Le service organise, dans le cadre de ces projets de recherche, trois types de concertation :

- une Commission d'accompagnement pour chaque projet, pour suivre les travaux
- un Comité technique pour chaque projet, pour aborder les questions techniques et les aspects concrets des travaux
- un groupe de concertation pour chaque projet, pour permettre des échanges approfondis entre les divers acteurs concernés par le thème de recherche (première rencontre en 2007)

Réunions qui ont lieu en 2006

- Agora PCP (Placement des enfants)
 - 19 septembre 2006 : comité technique
 - 29 septembre 2006 : commission d'accompagnement
 - 18 octobre 2006 : comité technique
 - 28 novembre 2006 : comité technique
 - 13 décembre 2006 : comité technique
- Agora SILC
 - 10 novembre 2006 : commission d'accompagnement

13.2. Groupe de travail indicateurs/Plan d'action national pour l'inclusion

Le Service a participé activement au groupe 'indicateurs' du PANincl sur trois thématiques :

- (1) exploration des possibilités de concevoir des indicateurs de dettes ; dans ce contexte, le Service a apporté son soutien à la participation des organisations qui ont pris part à la recherche-action-formation 'Une autre approche des indicateurs' ;
- (2) analyse et interprétation des indicateurs : le Service a participé au sous-groupe analyse, il a rédigé un texte relatif à l'interprétation des données chiffrées concernant le volet 'participation' de l'annexe 'indicateurs' du PANincl ;
- (3) participation au groupe indicateurs du PANincl, surtout en vue de la rédaction de l'annexe 'indicateurs' du PANincl.

Rencontres auxquelles le Service a participé en 2006 :

10 mars 2006 et 19 avril : sous-groupe analyse du groupe de travail indicateurs dans le cadre de la rédaction de l'annexe 'indicateurs' du PANincl

15 mars 2006 : co-organisation avec le SPF Sécurité sociale d'une réunion relative aux indicateurs de dettes et participation à celle-ci avec des partenaires

16 mars 2006 : participation au groupe indicateurs

4 avril 2006 : rencontre de Karel Vandenbosch et Sarah Carpentier (CSB) à propos des indicateurs de dettes

7 juillet 2006 : co-organisation avec le SPF Sécurité sociale d'une réunion relative aux indicateurs de dettes et participation à celle-ci avec des partenaires.

13.3. Participation à des séances d'information

16 mars 2006 : présentation de EU-SILC 2004

16 mars 2006 : forum commission de la vie privée et institutions scientifiques (SPF politique scientifique)

5 octobre 2006 : colloque concernant la 'Luxembourg Income Study (LIS)'

14. ACTION 14 : DOCUMENTATION ET SITE

14.1. Créer une bibliothèque numérique

Le centre de documentation a créé une bibliothèque de documents numériques en mai 2006. En effet, il n'est pas opportun d'imprimer systématiquement les documents trouvés sur Internet pertinents pour le Service. La version électronique est dès lors sauvegardée et encodée dans le catalogue Cardbox. Les documents électroniques sont accessibles de la même manière que les documents 'papier' : ils peuvent être facilement retrouvés grâce aux mots clés et au numéro de rubrique qui leur sont attribués. Comme cette méthode est peu coûteuse, qu'elle permet de respecter l'environnement et d'économiser de la place, les documentalistes sauvegardent davantage de documents. La bibliothèque numérique présente un autre avantage : les utilisateurs peuvent consulter directement les documents via leur ordinateur.

14.2. Tenir à jour les informations mises à disposition par le biais du site (dans les deux langues) et en particulier mise à jour très régulière de la rubrique 'faits et chiffres' et extension de cette rubrique

Le site web sert un peu de 'carte de visite' au Service. Un soin particulier est dès lors apporté à sa mise à jour régulière. Les statistiques montrent qu'il attire chaque année plus d'internautes : ils étaient environ 145.000 en 2006 (soit 50.000 en plus qu'en 2005). La rubrique 'des faits et des chiffres' surtout est très consultée, elle est également citée dans la presse de temps à autre. Il est dès lors important de fournir des informations les plus précises et les plus actuelles possible.

D'autres rubriques du site sont aussi régulièrement actualisées : les références bibliographiques, le calendrier annuel d'activités organisées à l'occasion du 17 octobre, les publications etc. En outre, les pages présentant les travaux du Service ont été totalement relookées en 2006.

(Voir annexe III : statistiques relatives au site en 2006)

ACTION 15 : PUBLIER UN RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

En vue de la publication d'un rapport annuel d'activités, tous les membres de l'équipe ont, chaque mois, établi une liste de toutes leurs activités. Celles-ci ont été rassemblées pour rédiger un rapport d'activités brut, à destination du Comité de gestion et de la Commission d'accompagnement du Service. Le travail de rédaction pour arriver à un rapport intéressant pour un public plus large (encore à définir) sera effectué début 2007.

Le Service a rédigé, fin 2006, deux pages pour le rapport d'activités du Centre pour l'égalité des chances. Trois points y sont brièvement présentés : les rencontres trilatérales dans le cadre du suivi du rapport bisannuel, les travaux relatifs à l'accès à l'énergie et enfin la note rédigée dans la perspective des élections communales, sur le logement.

Une rubrique « activités » a été créée sur le site www.luttepauvrete.be

ACTION 16 : REpondre A DES DEMANDES DIVERSES

Jury

- 'Initiatives de lutte contre la pauvreté' de la Fondation Roi Baudouin
 - rencontre de l'ASBL Faim et Froid à Charleroi (23 février 2006)
 - deux réunions du jury après examen d'une cinquantaine de dossiers par appel aux projets (8 juin et 18 décembre 2006)
- 'E-Gov Awards' d'AGORIA, Fédération de l'Industrie Technologique
 - Examen et cotation de projets axés sur les NTCI et relevant de l'inclusion sociale
 - Délibération au siège d'AGORIA le 30 octobre

Comités d'accompagnement

- de recherches :
 - « Pour une approche proactive de la (sous) protection sociale en rapport avec le revenu d'intégration et l'aide sociale », HIVA/KUL
 - économie sociale et libéralisation des services : le cas des services de proximité
 - TAHIB : inégalités de santé
 - « La pauvreté chez les personnes d'origine étrangères en Belgique », recherche commandée par la Fondation Roi Baudouin
- comité d'accompagnement 'médiateurs de terrain' :
- comité de sélection/Fonds social européen, projets CPAS relatifs à l'insertion socioprofessionnelle :
 - comité de pilotage : Armoede In zicht
 - Flora : « Flora's benadering van Networking en Jobcoaching »

Projet Bind en Kracht : rencontres préparatoires avec Kristel Driessens et Tine Van Regemortel et organisation de trois réunions avec les partenaires du projet : le 24 février, le 10 mars, 31 mars. Participation à la matinée de clôture, le 13 octobre.

IPO: groupe de travail 'wonen en leven op het platteland'

PAO (21 mars 2006, 29 mars, 27 juin)

Verticaal overleg armoedebestrijding werk en sociale economie (Vlaanderen)

Decennium doelstellingen/Welzijnszorg

- 7 juin 2006 : table ronde 'santé et pauvreté'
- 22 juin : rencontre Anny Vermeersch (Welzijnszorg)
- 28 juin : table ronde 'emploi'
- 20 septembre : table ronde 'logement'
- 4 octobre : table ronde 'enseignement'
- 9 octobre : table ronde 'revenu'

Interventions

- au cours du cycle de formation organisé par l'université de Gent et le BMLIK (12 janvier 2006)
- dans un panel « armoede heeft geen kleur » : Wereldfeest Mechelen (18 mars)
- d'un cycle de formation continuée élaboré pour les assistants sociaux par le Centre Interdisciplinaire en Travail Social de l'ISSHA à Mons (Institut Supérieur des

Sciences Humaines Appliquées) (21 mars). La journée, intitulée « Minima sociaux, pauvreté et conditions de vie », était encadrée par les professeurs P. Moreau et P. Defeyt.

- à la table ronde organisée par la revue Observatoire (Wallonie) (actes parus fin décembre : Bilan et prospectives : 10 ans d'Action sociale et de Santé en région wallonne)(19 mai)
- au cours d'une rencontre sur « la pauvreté cachée à Overijse », contribution du Service à la recherche de réponses à ce phénomène de la pauvreté cachée. Une première rencontre a eu lieu le 21 novembre. Ce projet se situe dans le cadre d'une analyse qui a lieu pour l'élaboration du plan social local, mis en œuvre par le service communal Culture et Bien-être et le CPAS.

Conseil de l'Europe : à la demande d'un responsable du programme de cohésion sociale, réflexion en vue d'une action relative à la pauvreté dans le cadre de ce programme

Présentation du Service aux « ervaringsdeskundigen » (25 avril)

POUR MEMOIRE

Activités internes au Service

- Le Comité de gestion s'est réuni 3 fois ; la Commission d'accompagnement 4 fois.
- Une rencontre a réuni toutes les personnes relais du Service dans les Régions et les Communautés, le 3 octobre.
- Un membre de l'équipe a suivi une formation en langue (neerlandais); un autre une formation relative au lien entre santé mentale et pauvreté et un troisième a pris un congé-éducation pour suivre des cours concernant les institutions européennes (DES en analyse interdisciplinaire de la construction européenne).

Activités liées au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

- La coordinatrice adjointe participe aux réunions mensuelles du Conseil d'administration du Centre, aux staffs de direction (une matinée par mois + de brèves réunions hebdomadaires), aux staffs politiques (réunions mensuelles).
- Les membres de l'équipe sont invités à participer aux réunions mensuelles dites de « contenu » et aux « assemblées générales ».
- La responsable du site du Service participe également aux rencontres des collègues du Centre impliqués dans l'élaboration et l'actualisation du site de ce dernier.
- Le Service a rédigé 3 pages pour le rapport annuel 2006 du Centre.

Deux activités spécifiques à l'année 2006 :

- la participation du Service aux travaux menés dans la perspective des élections de 2007 : contribution à une note intitulée « FOCUS 2011 » et au memorandum « FOCUS 2011 ».
- dans le cadre des travaux de la concertation 'insertion socioprofessionnelle', entretiens avec des collègues du service Intégration du Centre à propos du projet du FSE qu'ils coordonnent 'insertion socioprofessionnelle de primo-arrivants'.

Soutien à des activités associatives

- Participation aux rencontres préparatoires de la 5^{ème} rencontre européenne des personnes pauvres et participation à celle-ci.

- Participation aux 10 réunions mensuelles du ‘Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté’

Conférence interministérielle pour l’intégration dans la société/intégration sociale

Cette CIM, à laquelle le Service participe, s’est réunie quatre fois en 2006 (8 février, 13 juin, 13 septembre et 13 décembre)

ANNEXE I Etat des lieux des rencontres avec les cabinets des ministres fédéraux, régionaux et communautaires.

1. Fédéral

Rencontres avec les cabinets des ministres

Demotte ⁷ et Dupont (30/11/05)	réponse écrite
Deuxième rencontre le 9 novembre 2006	
Troisième rencontre planifiée le 8 février 2006	
Van Weert (24/01/06)	
Verwilghen (30/01)	réponse écrite
Vanvelthoven (6/02)	
Van den Bossche (17/02)	réponse écrite
Deuxième rencontre (8/06)	
Troisième rencontre (24/11)	
Reynders (28/03)	
Onkelinx (5/04)	réponse écrite
Verhofstadt/Van Quickenborne (5/04)	
Mandaila (21/04)	réponse écrite annoncée

2. Région/Communauté flamande

Rencontres avec les cabinets des ministres

Leterme (25/01/06)	
Peeters (31/01)	réponse écrite
Vervotte (1/02)	
Keulen (6/02)	
Anciaux (15/02)	réponse écrite
Vandenbroucke/enseignement (24/03)	réponse écrite
Van Brempt (27/06)	réponse écrite annoncée
Vandenbroucke/emploi (26/04)	réponse écrite

3. Communauté française

Rencontres avec les cabinets des ministres

Fonck (27/01)	
Laanan (24/02)	
Deuxième rencontre/éducation permanente (cabinet + administration) (21/06)	
Troisième rencontre (culture) (18/12)	
Arena (6/03)	réponse écrite reprenant l'ensemble des contributions des ministres de la Communauté française

4. Région wallonne

Rencontres avec les cabinets des ministres

Antoine (1/02)	réponse écrite
Arena (6/03)	
Marcourt (22/05)	réponse écrite

⁷ Le Service et une délégation d'associations ont rencontré le cabinet du ministre Demotte avant la publication du rapport. Le cabinet s'est engagé à mettre par écrit ses réflexions, après lecture du rapport. Le membre du cabinet Dupont présent à la rencontre a pris le même engagement.

5. Région Bruxelles-Capitale

Rencontres avec les cabinets des ministres

Kir (25/01)

Picqué (23/02)

Grouwels (24/4)

réponse écrite

Cerexhe (12/05)

Deuxième rencontre envisagée

Dupuis (1/06)

réponse écrite promise

Une rencontre est prévue avec les cabinets Smet et Huytebroeck : la date doit encore être fixée.

6. Communauté germanophone

ANNEXE II

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (CECLR) dans les médias et autres publications à partir du 3^{ème} rapport (21/12/05)

Het Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting (CGKR) in de media vanaf het 3^{de} verslag (21/12/05)

➤ Presse écrite / Geschreven pers

- *Alter Echos* n° 200 – Morenville Catherine, "Le troisième rapport pauvreté vient de paraître : lassitude des associations", 09/12/05 – 13/01/06
- *Alter Echos* n° 201 – Morenville Catherine, « Lutte contre la pauvreté : arrêter la politique du coup-par-coup », 27/01/06, p. 14
- *Alter Echos* n° 204 – Morenville Catherine, « Réforme du minimex : l'évaluation d'Ernst & Young critiquée », 10/03/06,
- *Alter Echos* n° 220 – Téléx : « Législation en matière d'énergie », 01/12/2006, p. 39
- *Bond (de) – Van Hecke Geert*, « Armen vragen om respectvol behandeld te worden », 13/01/06
- *Bulletin de liaison Front commun SDF n° 101*, « Abolir la pauvreté », février 2006
- *CPAS + n° 4/2006*, « Comment la culture, le sport et l'épanouissement social permettent le développement personnel des bénéficiaires des CPAS ? », p. 61
- *CPAS + n° 5/2006 – Ernotte Christophe*, « Quelles suites fédérale et régionale pour les CPAS au rapport 'Abolir la pauvreté' ? », pp. 75 - 78
- *Démocratie (bimensuel du MOC – CIEP)* – Morenville Catherine, « Pauvreté en Belgique. Un rapport de plus ? », 1^{er} mars 2006
- *Dernière Heure (La)*, « Un test pauvreté », 22/12/05
- *Dernière Heure (La)*, « Face à la pauvreté », 31/01/06
- *Dernière Heure (La)* – Vandenabeele Paul, « Contactez une APL », 12/02/06
- *Droit de l'Employé (Le)* - Luca Ciccia, « Dossier : La pauvreté banalisée », 12 juin 2006 (voir : <http://www.cne-gnc.be/--dossiers/Juin06-pauvrete/DOSjuin06.htm>)
- *Echo – Actualités*, « Plus responsables », qu'ils disaient !, 17/08/06

- *Echos du Crédit et de l'endettement*, « Libéralisation du secteur de l'énergie : comment se préparer ? », n°12, octobre/novembre/décembre 2006
- *Education Santé n° 213 – Maillard Carine*, « La prévention chez les enfants précarisés », juin 2006, pp. 9-11
- *Gazet van Antwerpen*, « Ministeries krijgen zestien nieuwe armoededeskundigen », 22/12/05, p. 41
- *Journal du Collectif Solidarité contre l'exclusion n° 53*, « Edito. Pour abolir la pauvreté ... », pp. 3 – 4, mars / avril 2006
- *Levendland – Vanderweerd Peter*, « Denken rond het dorp. Armoede is vaak onzichtbaar », nr 4 – september 2006, p. 7
- *Libre Belgique (La) – Crivallero Rachel*, « Exclusion sociale. Faire de la pauvreté un ennemi public », 22/12/05
- *Libre Belgique (La)*, « Pauvreté. Une mauvaise passe », 03/01/06
- *Libre Belgique (La)*, « Dettes : supprimer les frais d'huissier », 11/03/06
- *Ligueur (Le) – Dogot Amélie*, « Des épiceries pour les personnes démunies », n° 26 – 28/06/06, p. 12
- *Keetingske ('t)*, « Interview met Ghislaine Adriaenssens », nov-dec. 2006, p. 21-22.
- *Mental'Idées* (revue de la Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale) – Boigelot Nadine et De Smedt Anne-Cécile, « Tissage communautaire entre trame sociale et chaîne humaine », n° 5 - 01/2005
- *Morgen (De) - Rogiers Filip*, “Minister Christian Dupont (PS) wil ‘armoedetest’ in beleid”, 22/12/05, p.6.
- *Observatoire (L')*, “Abolir la pauvreté. Une contribution au débat et à l'action politiques”, n° 48 - mars 2006, pp. 89 – 94
- *Observatoire (L')*, “Accompagner l'autonomie. Extrait du rapport ‘abolir la pauvreté’”, n° 49 – juin 2006, pp. 93 – 98
- *Regards – Périodique mensuel de la fédération MOC de Liège – Huy – Waremme*, « Comment abolir la pauvreté », n° 60 – septembre 2006, pp. 3 – 4.

- *Soir (Le) – Vandemeulebroucke Martine*, « Social. Le troisième rapport du Centre pour l'égalité des chances se présente comme un agenda politique avec des dizaines de pistes d'action, 23/12/05
- *Soir (Le) – « Carte blanche. Lutter contre la pauvreté, au-delà du slogan, c'est adopter un vrai plan Marshall »*, 25/04/06
- *Soir (Le) – Vandemeulebroucke Martine*, « Les associations de lutte contre la pauvreté dénoncent un accès de plus en plus malaisé au gaz et à l'électricité. Pression maximale sur les factures impayées », 06/12/2006
- *Standaard (De)*, “Een dertiende maand kinderbijslag”, 22/12/05, p. 7
- *Standaard (De)*, “Federale ombudsman voor OCMW's”, 22/12/05, p. 7
- *Standaard (De)- Fransen Guy*, “Taal arts en rechter moet eenvoudiger”, 14/01/06
- *Vers l'avenir – De Caebel Christophe*, « Social – Rapport général sur la pauvreté. Riche rapport, pauvres actions... », 22/12/05
- *Vif l'Express (Le)*, « Pauvre Belgique », 23/12/05

➤ **Radio**

- radio RCF : interview de Thierry Martin, 13/01/06 (sur le rapport bisannuel)
- radio Campus : interview d'Emmanuelle Devillé, octobre 2006 (à l'occasion du
17 octobre)
- RTBF : interview de Jordane de Changy, décembre 2006 (à propos de l'accès à l'énergie)

➤ **TV**

➤ **Sites web / websites**

- A Contre Courant, « Enquête Ernst & Young d'évaluation de la loi concernant le droit à l'intégration sociale : Une évaluation bidon ! », 24/01/2006,
<http://acontrecourant.be/1405.html>
- Armoede.be, aankondiging van het verslag , www.armoede.be
- Association de la Ville et les Communes de la Région de Bruxelles Capitale/ Vereniging van de Stad en de Gemeenten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Newsletter 29: annonce du rapport/aankondiging van het verslag, 17/01/2006, <http://www.avcb->

vsgb.be/newsletter/newsletter0629_fr.htm / http://www.avcb-vsgb.be/newsletter/newsletter0629_nl.htm

- CD&V – Vlaams Parlement, Persbericht: “De Vrije Tijds+kaart minder stigmatiserend voor armen”, 16/10/2006, http://www.cdenv-vlaamsparlement.be/nieuws_detail.php?id=1802
- CD&V, Persmededeling: “Regering weigert hervorming kinderbijlagen”, 02/02/2006, <http://www.cdenv.be/actueel/persberichten/2006/02/kinderbijlagen.php>
- Culture et Démocratie, annonce du rapport dans la rubrique ‘Dernières nouvelles’ de *La lettre de Culture et Démocratie* n° 2 – 08/02/2006 – URL : <http://www.cdkd.be/>
- Guide social – rubrique actualités, « Nouvel agenda contre la pauvreté », 22/12/05, URL www.guidesocial.be
- Guide social – rubrique actualités, « Un outil pour abolir la pauvreté », 19/01/06
- IPW Vierde Wereld : <http://www.vierdewereld.be/nl/basisdocumenten.php> / gti Quart Monde : <http://www.quartmonde.be/fr/documents.php>
- Kanaal Nieuws : « Dupont wil verbruikerskredieten in warenhuizen beperken », 25/01/2006, http://www.hln.be/hln/cch/det/art_162527.html
- Ligue des droits de l’homme – rubrique Communiqués de presse, ‘Carte blanche. Lutter contre la pauvreté, au-delà du slogan’, 25/04/06, <http://www.liguedh.be/>
- Mondequibouge.be : <http://www.mondequibouge.be/index.php/2005/12/pauvrete-ou-se-situe-la-frontiere/>
- Mont K’i, « Rapport pauvreté 2005 " Politique ou spectacle ? », 13/03/2006, <http://www.montki.be/content/view/915/2/>
- Observatoire des inégalités (France), « 15% de la population vit sous le seuil de la pauvreté » in *Lettre de l’Observatoire des inégalités* n° 28 – février 2006, URL : <http://www.inegalites.fr/sommaire.php3>
- Pauvrete.be , « Le service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion a lancé, début décembre, un cri d'alarme à propos de l'accès à l'énergie », déc. 2006, www.pauvrete.be
- Pierre Eyben, Pauvreté et inégalités progressent encore en Belgique, 10/09/2006, <http://pierre.eyben.be/25>
- PS, «10 ans après le premier Rapport général sur la pauvreté : un agenda politique doit être fixé ! », 21/12/05, URL : <http://www.ps.be>
- PS, «Lutte contre la pauvreté : un accord de coopération ! », 26/01/06, URL : <http://www.ps.be>
- Socialistische mutualiteiten, « Interessante nieuwe rapporten over armoede en gezondheid » in : *Flits nieuwsbrief van februari 2006*, URL :

<http://www.socmut.be/SocMut/Publicaties/Flits/Flits+februari+2006/Interessante+nieuwe+rapporten+over+armoede+en+gezondheid.htm>

- Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B) : ES-Infos : Journal électronique de l'économie sociale (février 2006): <http://www.economiesociale.be/ES-Infos-nr/26.html>
- Steunpunt Algemeen Welzijnswerk , aankondiging van het rapport « Armoede uitbannen », http://www.steunpunt.be/xcms/lang_nl-BE/5026/default.aspx
- Vakgroep Huisartsgeneeskunde en Eerstelijnsgezondheidszorg (Universiteit Gent) – rubriek Actueel: oriëntatie IX “Socio-economische gezondheidsongelijkheden bestrijden” is als pdf op hun website geplaatst + aankondiging volledig verslag: <http://www.primarycare.ugent.be/webpaginas/Nederlands/actueel/actueel-armoede.htm#armoede>
- Weliswaar – rubriek berichten: <http://www.weliswaar.be/index.php?s=11&bnr=111> (ook aangekondigd in Weliswaar nr 68 februari – maart 2006, p. 19)

➤ Divers / Varia

- [Belgisch strategisch verslag inzake sociale bescherming en sociale inclusie 2006-2008 / Rapport Stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008 : Belgique](#), sept. 2006
- Beweging van Mensen met Laag Inkomen en Kinderen vzw, “Samenwerkingsverbanden en netwerken”, in: *Jaarverslag 2005*
- Fondation Roi Baudouin, “Initiatives spécifiques”, in : *Rapport annuel 2005*, p. 125
- Katholiek Hogeschool Leuven, opleiding Sociaal werk: cursus “Activering en sociale actie” maakt gebruik van het verslag “Armoede uitbannen”, http://www.khleuven.be/index.php?page=3100&khl_oooid=3507
- Mouvement ATD Quart Monde Belgique, « Les dix ans du Rapport Général sur la Pauvreté », in : *Rapport moral 2005*, pp. 3-5.
- Vranken Jan, De Boyser Katrien & Dierckx Danielle (red.), Hoofdstuk 1: Overheid en armoedebestrijding, in: *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2006*, Leuven: Acco, december 2006, p. 58-59
- The World Bank, *Participatory Approaches to Attacking Extreme Poverty. Case studies Led by the International Movement ATD Fourth World. World Bank Working Paper n° 77*, Washington D.C. : The International Bank for Reconstruction and Development / the World Bank, 2006. pp. 107-115

ANNEXE III Statistiques site 2006

Le nombre de visiteurs de nos 3 sites augmente d'année en année. En 2005, grâce aux 10 ans du Rapport Général sur la Pauvreté, il y a une augmentation par rapport à 2004. En 2006, le succès fut encore plus grand: au total, 144.570 visiteurs sur nos 3 sites: armoedebestrijding a reçu 69.481 visiteurs, luttepauvrete 72.097 en armutbekämpfung 2.992. En comparaison avec 2005 (total de visiteurs: 92.077), l'augmentation est de plus de 50.000 visiteurs.

Le rapport bisannuel et la rubrique 'faits et chiffres' ont été les rubriques les plus attractives pour le public. Les autres pages régulièrement visitées sont: l'agenda du 17 octobre, les nouveautés parmi lesquelles notes et articles de collaborateurs, les inventaires, l'accord de coopération, les adresses des associations, la note relative au placement des enfants (sur luttepauvrete), les chapitres logement et aide sociale du 'Lance débat' et le suivi du rapport bisannuel.

En 2006, le rapport bisannuel 2005 a été téléchargé dans son entièreté (sans tenir compte des téléchargements par chapitres) 2.492 fois: 900 x via armoedebestrijding, 1.270 x via luttepauvrete et 322 x via armutbekämpfung.

Armoedebestrijding

2006

2006						
maand	Gemiddelden per dag			Totalen per maand		
	hits	pages	visitors	visitors	pages	hits
Dec 2006	4203	437	231	7167	13574	130304
Nov 2006	3301	453	217	6517	13605	99038
Oct 2006	3420	475	212	6575	14733	106030
Sep 2006	2144	324	159	4783	9744	64329
Aug 2006	1321	229	112	3502	7102	40958
Jul 2006	1196	262	119	3698	8135	37080
Jun 2006	2059	377	153	4616	11323	61782
May 2006	3072	442	186	5794	13708	95233
Apr 2006	2924	481	184	5525	14439	87732
Mar 2006	4329	669	272	8433	20759	134212
Feb 2006	3990	571	225	6302	16004	111740
Jan 2006	3377	491	211	6569	16004	104691
totaal				69.481		

2005

maand	Visitors: Daily Avg	Visitors: Monthly Totals
-------	---------------------	--------------------------

Dec 2005	154	3707
Nov 2005	115	2778
Oct 2005	147	4573
Sep 2005	100	3010
Aug 2005	85	2639
Jul 2005	53	1652
Jun 2005	119	3590
May 2005	145	4520
Apr 2005	145	4354
Maart 2005	123	3824
Feb 2005	112	3140
Jan 2005	103	3198
Totaal		40.985

Luttepauvrete

2006

Samenvatting per maand						
maand	Gemiddelden per dag			Totalen per maand		
	hits	pages	visitors	visitors	pages	hits
Dec 2006	2503	352	214	6640	10912	77615
Nov 2006	2975	371	234	6235	11148	89274
Oct 2006	3003	371	207	5945	11523	93116
Sep 2006	2234	313	191	4812	9417	67034
Aug 2006	1566	263	160	3975	8155	48555
Jul 2006	1488	296	128	4070	9198	46154
Jun 2006	2310	397	131	4839	11927	69303
May 2006	3412	473	161	6418	14688	105780
Apr 2006	3835	565	207	6281	16955	115076
Mar 2006	4798	651	209	9178	20200	148744
Feb 2006	4341	594	296	6684	16640	121561
Jan 2006	3866	539	238	7020	16721	119865
totaal				72.097		

2005

Month	Visitors: Daily Avg	Visitors: Monthly Totals
Dec 2005	174	4195
Nov 2005	174	3492
Oct 2005	173	5374
Sep 2005	113	3394

Aug 2005	97	3020
Jul 2005	70	2172
Jun 2005	132	3960
May 2005	170	5290
Apr 2005	193	5219
Maart 2005	150	4665
Feb 2005	131	3695
Jan 2005	130	4041
Totaal		48.517

Armutbekämpfung

2006

Samenvatting per maand						
maand	Gemiddelden per dag			Totalen per maand		
	hits	pages	visitors	visitors	pages	hits
Dec 2006	67	8	7	222	270	2082
Nov 2006	87	9	8	242	290	2615
Oct 2006	109	11	9	288	367	3403
Sep 2006	116	7	6	188	239	3498
Aug 2006	82	7	6	210	244	2557
Jul 2006	64	8	6	203	266	2001
Jun 2006	87	10	7	216	315	2628
May 2006	55	12	9	281	373	1733
Apr 2006	61	12	9	273	374	1841
Mar 2006	61	13	10	332	432	1910
Feb 2006	66	12	9	265	362	1875
Jan 2006	60	10	8	272	336	1874
totaal				2.992		

2005

Month	Visitors: Daily Avg	Visitors: Monthly Totals
Dec 2005	8	213
Nov 2005	9	192
Oct 2005	9	280
Sep 2005	8	247
Aug 2005	6	210
Jul 2005	6	199
Jun 2005	8	268
May 2005	8	254
Apr 2005	7	192
Maart 2005	4	155
Feb 2005	5	163

<u>Jan 2005</u>	6	202
Totaal		2.575